

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2006 - Convocation du 21/06/2006
Compte rendu affiché le : 07/07/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMANN; M. MEYER; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. FERNANDES; M. MACHURAT; Mlle MILLET

Absents représentés : M. POINT (pouvoir à M. CHATUT); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMANN); M. CHRETIN (pouvoir à M. FAURE); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme GUERIN)

Absents excusés : M. GOSSET; Mme BERRA; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	24

Objet : Subvention complémentaire CCAS

Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances expose à l'Assemblée que le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, sollicite une subvention complémentaire de 10 000.00 €.

Il explique que ce complément financier de contribution à cet établissement public communal s'impose pour permettre le suivi des actions ainsi que le fonctionnement journalier du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- CONSIDERANT le besoin de financement du CCAS,
- **DECIDE de l'attribution d'une subvention complémentaire au profit du CCAS de la commune d'un montant de 10 000 euros,**
- **DIT que cette dépense figure à l'article 657362 du Budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute opération relative à cette décision,**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 29 juin 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.**

